

Tout savoir sur

La communauté de communes de L'EST LYONNAIS





En couverture :

Bâtisse du Bois du Baron - Saint Laurent de Mure / Arbre à livres du jardin des Murmures - Genas / Hôtel de Ville - Toussieu / L'Équinoxe - Pusignan / Gare TGV Lyon-Saint-Exupéry / Hôtel de Ville - Saint Bonnet de Mure / Petite gare - Jons / Salle Marcelle Genin - Saint Pierre de Chandieu / Maison des Arts et de la Culture - Colombier Saugnieu

Éditeur : Communauté de Communes de l'Est Lyonnais,
40, rue de Norvège,
69125 Colombier Saugnieu

Réalisation : service communication CCEL / Pagina communication

Photos p. 4-5 : mairie de Colombier Saugnieu, Genas : Johann Trompat, mairie de Jons, mairie de Pusignan, Saint Bonnet de Mure : François Boisjoly, Saint Laurent de Mure : EM2C, mairie de Saint Pierre de Chandieu, mairie de Toussieu

Impression : Imprimerie corbasienne.
Imprimé sur du papier recyclé

La communauté de communes de l'Est Lyonnais

Mêlant grands espaces agricoles, paysages naturels, zones d'activités dynamiques et commerces de proximité, la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais est un territoire agréable à vivre où il fait bon entreprendre et travailler.

Les chiffres clés

8 
communes

+ de **42 000**
habitants

+ de **14 000**
hectares

à **30** min
de Lyon



18
Zones
d'Activités

+ de **25 000**
emplois 



+ de **4 000**
entreprises installées

1 gare TGV & **1** aéroport
International



La marque de territoire

Créée en 2019, la marque Territoire d'Envol porte une image positive et dynamique du territoire et favorise ainsi son rayonnement et son attractivité.

territoire
d'ENVOL 
LYON - SAINT-EXPIERY



La communauté de communes de L'EST LYONNAIS

COMMENT FONCTIONNE-T-ELLE ?

La CCEL, Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) créé en décembre 1993, remplit une **mission de service public**. Elle exerce certaines compétences en lieu et place des **8 communes** qui la composent. Ses élus, ses agents, ses partenaires et les communes travaillent en synergie afin de fixer les **grandes orientations du territoire**. Ensemble, ils mènent des projets qui contribuent à **préserver le cadre de vie des habitants** et à **favoriser le développement économique**.



Toussieu



COLOMBIER SAUGNIEU



SAINT LAURENT DE MURE

Ses compétences

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Participation à l'élaboration et au suivi des documents de planification stratégique
- Accompagnement des communes dans les opérations d'aménagement urbain
- Instruction des demandes d'autorisation du droit des sols pour le compte de six communes (service mutualisé)

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Aménagement et entretien des Zones d'Activités
- Faciliter l'implantation d'entreprises sur le territoire
- Accompagnement à la création et au développement des entreprises
- Animation du tissu économique

L'HABITAT

- Élaboration et mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Développement du parc social
- Amélioration de l'habitat privé
- Soutien à la rénovation thermique et à l'adaptation des logements
- Aménagement, entretien et gestion des quatre aires d'accueil des gens du voyage

LA VOIRIE

- Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire



LA GESTION DES DÉCHETS

- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés : compétence déléguée au Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND)

LA PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

- Élaboration et mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- Développement et préservation de l'activité agricole
- Préservation des ressources naturelles et de la biodiversité

LES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE)

- Financement et installation en partenariat avec le Syder (Syndicat Départemental des Énergies du Rhône) des bornes IRVE sur le territoire.

LA MOBILITÉ

- Élaboration et mise en œuvre du plan cyclable
- Encourager les modes de déplacement doux
- Favoriser les transports collectifs sur tout le territoire en lien avec Sytral Mobilités

LE NUMÉRIQUE

- Déploiement de matériel informatique dans les écoles du territoire



La gouvernance

La Communauté de Communes de l'Est Lyonnais regroupe 8 communes représentées par 40 élus siégeant au conseil communautaire.

LE PRÉSIDENT

Il est élu par le conseil communautaire pour une durée de six ans. Il préside le conseil et le bureau. Il est chef de l'exécutif et supervise la mise en œuvre de la politique communautaire.



Paul VIDAL
Président
Maire de Toussieu



Daniel VALÉRO
1^{er} vice-président
Vie économique et transports
Maire de Genas



Jean-Pierre JOURDAIN
2^e vice-président
Maintenance du réseau routier communautaire et patrimoine bâti
Maire de Saint Bonnet de Mure



Claude VILLARD
3^e vice-président
Développement durable, environnement et agriculture
Maire de Jons



Raphaël IBANEZ
4^e vice-président
Aménagement de l'espace et projets urbains
Maire de Saint Pierre de Chandieu



Pierre MARMONIER
5^e vice-président
Habitat
Maire de Colombier Saugnieu



Patrick FIORINI
6^e vice-président
Attractivité, informatique et schéma de mutualisation
Maire de Saint Laurent de Mure



Florent RUZ
7^e vice-président
Finances et budget
1^{er} adjoint au Maire de Pusignan

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il se réunit une fois par mois en séance publique pour **délibérer sur les grands projets, définir la politique intercommunale et voter les budgets**. Les conseillers communautaires sont **élus au suffrage universel direct dans le cadre des élections municipales**.

L'électeur désigne le même jour sur le même bulletin de vote les élus de sa commune et ceux de l'intercommunalité. Chaque commune bénéficie d'un nombre de sièges calculé en fonction du nombre de ses habitants.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les commissions composées d'élus communautaires et municipaux concourent à la préparation des décisions du bureau et des délibérations du conseil. Des groupes de travail peuvent être créés sur un thème relevant d'une compétence communautaire ou présentant un intérêt communautaire. **Les commissions thématiques du mandat en cours au sein de la CCEL :**



Aménagement de l'espace et projet de territoire



Développement économique et transports



Développement durable et politiques agricoles



Habitat



Maintenance du réseau routier communautaire et patrimoine bâti



Attractivité, informatique et schéma de mutualisation



Finances et budget

Les services aux PUBLICS



La CCEL vous accueille du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Nous contacter :

☎ 04 72 79 05 34 ✉ accueil@ccel.fr

URBANISME

Le service "Autorisation du Droit des Sols" (ADS) intervient pour le compte de six communes : Jons, Pusignan, Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure, Saint Pierre de Chandieu et Toussieu.

Le service ADS instruit les demandes suivantes :

- Les permis de construire ;
- Les permis de démolir ;
- Les permis d'aménager ;
- Les déclarations préalables valant division.

HORAIRE D'OUVERTURE

Les permanences du service ADS sont ouvertes au public les lundis, jeudis et vendredis de 9h à 11h **sur rendez-vous**.

Prendre rendez-vous

☎ 04 72 79 05 30

📍 Lieu du rendez-vous :
CCEL

40 rue de Norvège
69125 Colombier Saugnieu

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

En partenariat avec l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE 69), la CCEL a mis en place un **dispositif de conseils à la rénovation énergétique** pour aider les propriétaires à construire leur projet de rénovation et les orienter vers les aides financières disponibles.

Un conseiller vous reçoit dans les locaux de la CCEL, sur rendez-vous.

PRENDRE RENDEZ-VOUS

☎ 04 37 48 25 90

🌐 www.alte69.org, rubrique contact



MISE EN LIGNE DE CARTOGRAPHIES

Grâce à son Système d'Information Géographique (SIG), la CCEL met à la disposition du public une **application de cartographies en ligne** vous permettant de consulter, entre autres, des données cadastrales ou les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Site internet

🌐 sig.ccel.fr



GESTION DES DÉCHETS

Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné gère la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés des 8 communes de la CCEL, ainsi que 3 déchetteries présentes sur le territoire : à Colombier Saugnieu, Jons et Saint Laurent de Mure.

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h /
13 h 30 - 17 h

Vendredi : 8 h 30 - 12 h

📍 1180, Chemin de Rajat
38540 HEYRIEUX

☎ 04 78 40 03 30

🌐 www.smd.fr



Communauté de Communes
de l'Est Lyonnais

Aéroport Saint-Exupéry
40, rue de Norvège
69125 Colombier-Saugnieu
04 72 79 05 34
accueil@ccl.fr
www.ccl.fr

